CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46041** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE 09/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1981

Raison sociale : SARL THIBAUD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/03/2025

Capital : 61 000

6 RUE DU TRAITE DE PARIS
44210 PORNIC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT NAZAIRE 321 675 134

Siret : 321 675 134 00043

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5400720

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 115780548

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 115780548

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 40 82 47 36 **Fax :** 02 40 82 48 65

Portable : 06 85 99 79 18

Responsabilité légale :
THIBAUD RICHARD PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.thibaud.tm.fr

E-mail : contact@thibaud.pro

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 680 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	17	11/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/07/2026 10:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.